



Commune de MACHILLY



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Lettre exceptionnelle d'information n°2

Vous êtes invités à la réunion publique qui se tiendra mardi 23 septembre 2025, à la Salle d'Animation Rurale à 19h00

Madame, Monsieur,

Vous avez été informés de la mise en révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), par notre précédente lettre d'information. Vous êtes au cœur du projet, tout comme les élus, et vous avez été conviés à un atelier participatif afin de connaître votre vision et vos attentes dans le cadre de la première phase de la révision : la réalisation du diagnostic.

Vous trouverez dans cette lettre d'information les éléments essentiels de ce dernier afin que chacun puisse, en connaissance de cause, contribuer à la construction d'un projet d'avenir pour notre commune.

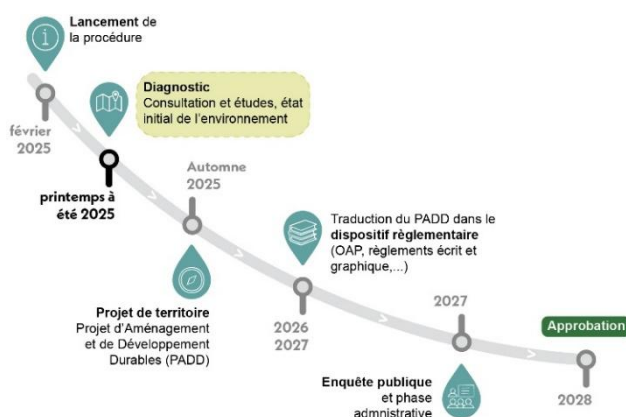
Pour en débattre ensemble, nous vous convions à une première réunion publique qui aura lieu le 23 septembre prochain. Dans l'attente de cette rencontre, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Mme la Maire, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI.

Calendrier - Où en sommes-nous dans la procédure de révision ?

La phase de diagnostic se termine. Elle a notamment donné lieu à un atelier participatif le 10 juin réunissant une quarantaine d'habitants sur les thèmes du cadre de vie et du fonctionnement du territoire. Vous pouvez retrouver tous les éléments de contenu en mairie et sur le site web.

La phase d'élaboration du projet de territoire (PADD) commence en cette rentrée de septembre (voir en dernière page).



Diagnostic du territoire

Le diagnostic permet de dresser un portrait du territoire dans ses composantes et ses fonctionnements, puis de dégager les premiers enjeux pour le PADD de la commune dans les dix ans à venir, à partir :

- d'une approche quantitative et statistique pour la démographie, les logements, les mobilités, l'économie et l'emploi,
- d'une approche qualitative et spatiale pour le fonctionnement, les paysages et perceptions, le cadre bâti, les milieux naturels, les risques et nuisances.

Il donne lieu à de nombreux temps d'échanges et à un partage de cette connaissance avec les élus, les techniciens, ainsi que les habitants.

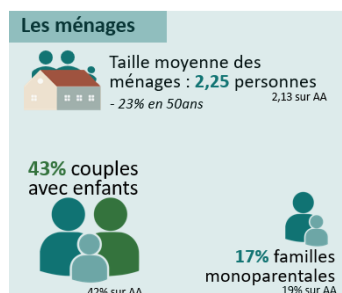
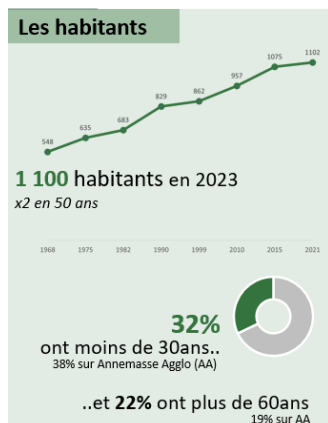
Vous trouverez dans cette lettre d'info des extraits de ce diagnostic.

1/ Contexte socio-démographique

Extraits...

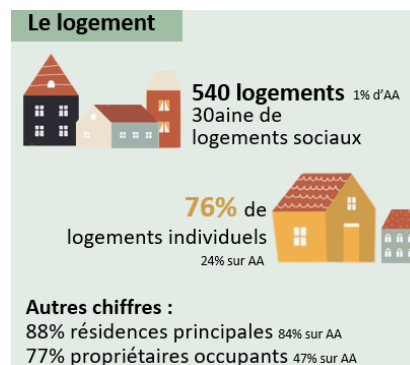
Une population globalement en hausse, indicatrice d'une attractivité du territoire à plus grande échelle, avec une forte proportion de familles.

> **Enjeux** : Accompagner cette croissance, avec un équilibre social et générationnel à atteindre et pérenniser.



Etant principalement résidentielle, les Machilliens et Machilliennes travaillent surtout en dehors de la commune et majoritairement en Suisse voisine.

> **Enjeux** : Une activité économique à soutenir dans sa diversité, et à l'échelle de l'agglomération ; veiller à la production de logements à des coûts adaptés aux revenus des actifs travaillant en France pour soutenir le recrutement par des entreprises locales.



Toujours dominé par l'habitat individuel, le parc de logements se diversifie pour répondre aux différentes étapes de la vie : logements pour les aînés, les petits ménages, les jeunes, ...

> **Enjeux** : Poursuivre la politique du logement en cours (diversification de l'offre) dans les constructions neuves et encadrer la réhabilitation dans l'ancien.



2/ Contexte paysager et environnemental

Extraits...

Une commune avec des structures de hameaux et de centre-bourg encore visibles, et qui s'inscrit dans un paysage naturel de qualité.

> **Enjeux** : Veiller à l'insertion des nouvelles constructions pour éviter la banalisation des paysages.

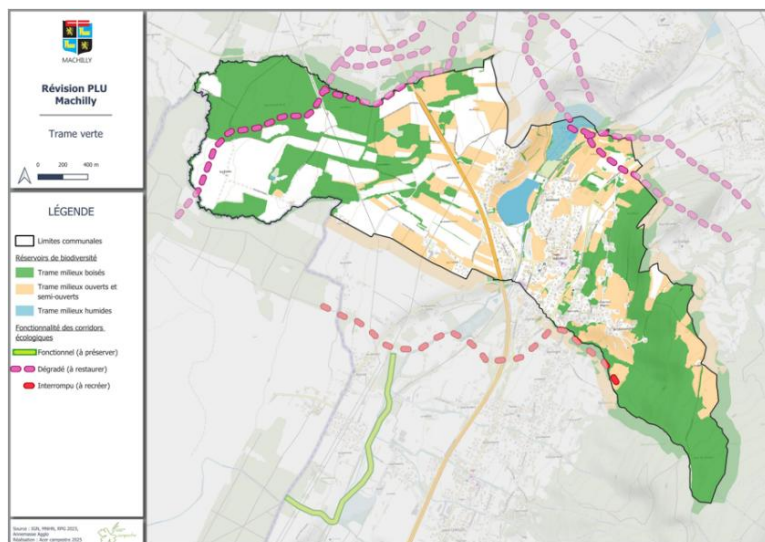


Une importante richesse des milieux agricoles et naturels, notamment la plaine agricole et boisée du Foron.

> **Enjeux** : Préserver les espaces naturels et agricoles de l'urbanisation, renforcer les continuités écologiques...

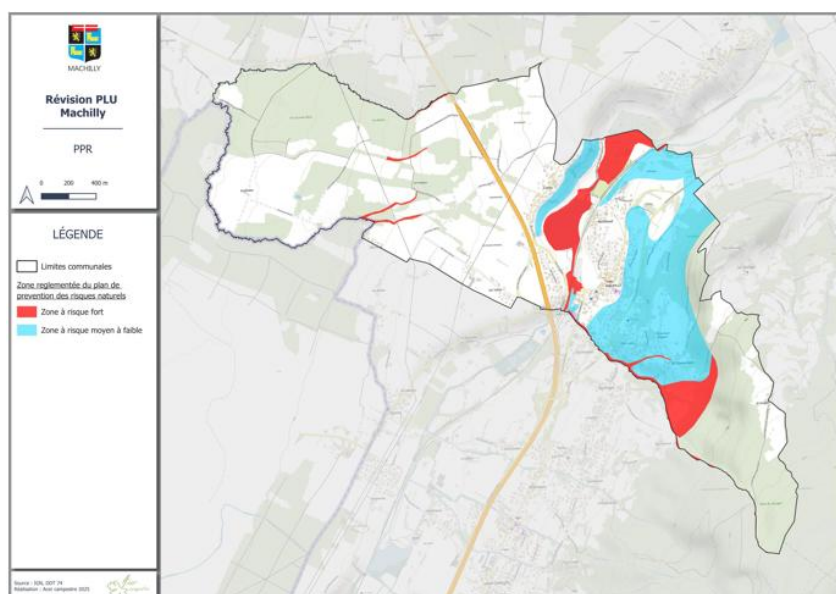
Le Foron, cours d'eau principal, en bon état chimique mais en état écologique médiocre ; des eaux souterraines en bon état mais vulnérables aux pollutions.

> **Enjeu** : Préserver la ressource en eau, quantitativement et qualitativement.



Un territoire soumis à des aléas naturels, notamment lié aux cours d'eau et des nuisances (sonores, pollutions) liées aux axes de transports.

> **Enjeu** : Prendre en compte les aléas naturels dans le développement du territoire et anticiper leurs évolutions en lien avec le changement climatique. Favoriser les alternatives aux déplacements automobiles.



3/ Fonctionnement du territoire

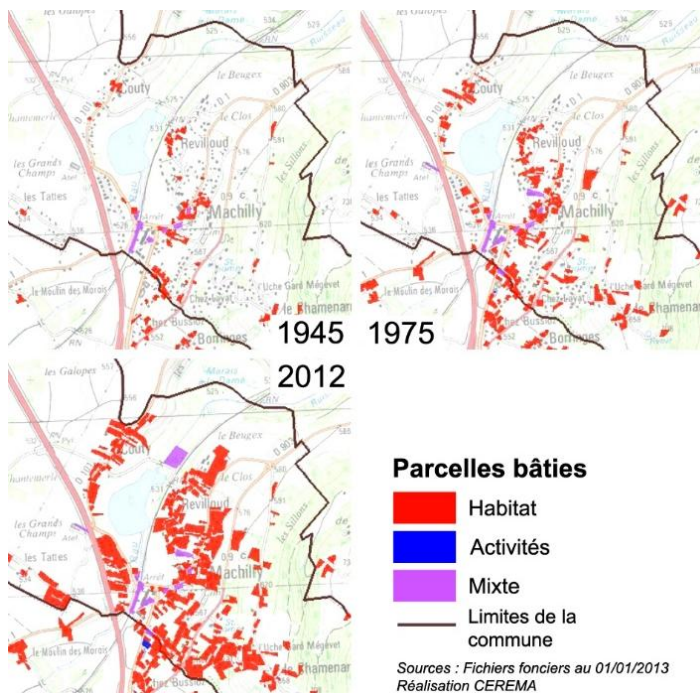
Extraits...

Une commune dispersée entre différents quartiers et hameaux, séparés par des infrastructures routières créant des coupures nettes.

> **Enjeux** : Renforcer la polarité du centre-bourg et maîtriser la localisation du développement urbain.

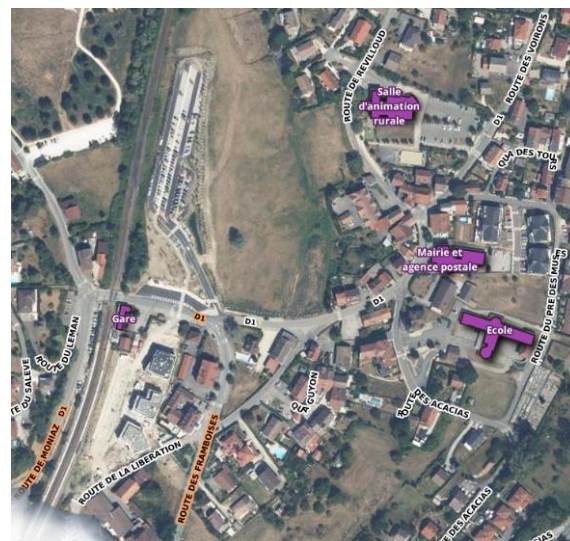
Une offre de transports en commun principalement orientée autour de la gare et le P+R (train et lignes de bus).

> **Enjeux** : Renforcer et sécuriser les cheminements pour les modes doux, limiter les déplacements individuels motorisés par l'incitation au report modal et l'évolution des pratiques.



L'atout du lac et ses usages de loisirs, à combiner avec l'entité naturelle exceptionnelle du vallon du marais de la Dame.

> **Enjeu** : Poursuivre les usages autour du lac tout en menant une réflexion à long terme sur ce vallon.



Une commune avec des services et des équipements publics (école, périscolaire, cabinet médical et paramédical, ...) qui s'insère dans un territoire métropolitain doté de nombreux équipements.

> **Enjeux** : Maintenir les services, comme ingrédients de vie de proximité et soutenir les initiatives si elles venaient à se structurer.



Enjeux transversaux

Une identité communale à préserver et mettre en valeur, tout en prenant part à la structuration du grand territoire du Genevois français :

- La poursuite de la préservation et la valorisation du cadre naturel et urbain,
- La préservation et le renforcement de l'armature verte, dans les espaces bâtis et non bâtis,
- L'accompagnement de l'évolution de la commune, en lien avec la mise en place du CEVA et des potentiels offerts par cet équipement de mobilité,
- L'encadrement des potentiels de mutation des espaces déjà bâtis, pour un développement harmonieux et cohérent du territoire.

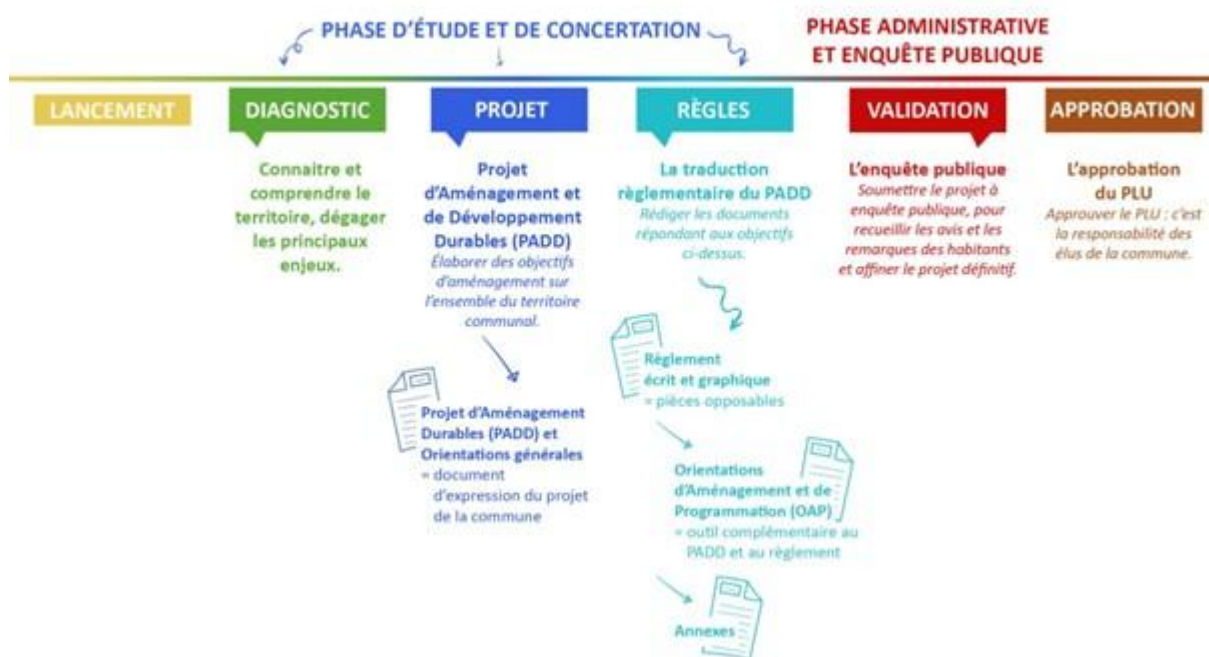
Une urbanité à structurer, garante de la qualité de vie sur la commune, dans le respect des grands enjeux environnementaux :

- La poursuite de l'accueil maîtrisé de nouveaux habitants, au profit de la dynamique sociale et générationnelle de la population communale,
- ... en lien avec le maintien et le renforcement des fonctionnalités urbaines au centre-bourg, et la maîtrise de la localisation du développement urbain...
- La poursuite des actions en faveur du développement d'une mobilité décarbonée, notamment pour la sécurisation des modes doux, et en lien avec le grand territoire du Genevois.



Prochaine étape

Le Conseil municipal va entamer à l'automne un travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), élément phare du prochain PLU qui établira les règles d'usage du sol. Il exprimera les objectifs de la collectivité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.



N'oubliez pas ! Nous vous attendons nombreux à la réunion publique le **mardi 23 septembre 2025, à la Salle d'Animation Rurale à 19h00**

Pour tous renseignements :

Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly
Tél : 04 50 43 74 34

Site Internet de la Mairie : <https://www.machilly.fr/>